

# “Connaître les besoins en formation, un travail exhaustif et difficile”



Valérie Létard, secrétaire d'État chargée de l'Écologie et du Développement durable.

**Quels sont les secteurs d'activité visés par le plan et comment seront identifiés ces métiers ?**

**Valérie Létard :** Le plan de mobilisation pour les métiers de la croissance verte traitera des secteurs d'activité comportant des gisements d'emplois nouveaux ou dont les activités vont connaître des évolutions significatives. 10 comités de filières ont été créés. Ils correspondent

Pour Valérie Létard, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Écologie, le plan de mobilisation pour les métiers de la croissance verte lancé en octobre doit s'atteler à pallier le manque de formations spécifiques.

aux 10 secteurs où l'emploi est au rendez-vous : transports, automobile, eau, bâtiment, agriculture, électromécanique, raffinage, tourisme et métiers de la mer. Le travail de ces comités de filière consistera notamment à identifier les métiers qui doivent évoluer et leur potentiel d'emploi. Mais j'attends également des comités des propositions très concrètes pour assembler les pièces du mécanisme industriel que constitue chaque filière. Prenons le cas des énergies renouvelables qui pourraient créer jusqu'à 134 000 emplois en 2020. Il faut dès à présent former, pour le photovoltaïque par exemple, les poseurs de panneaux, les électriciens pour le raccordement et les concepteurs.

**Comment vont être définis les besoins en formation ?**

**V.L. :** Connaître précisément les besoins en formation nécessite le regard croisé de tous les acteurs. C'est un travail exhaustif et difficile qui ne peut aboutir que par notre capacité à recenser les demandes, à inventer de nouvelles formations et à valoriser les existantes. Toutes les conditions sont réunies pour réussir cette démarche puisque le comité de pilotage que j'ai installé rassemble autour de la même table l'ensemble des acteurs des politiques de l'emploi dont l'AFPA, mais aussi, et c'est essentiel, les représentants des employeurs et des organisations syndicales. Je crois beaucoup aux actions



Valérie Létard entourée des salariés suivant une formation professionnelle à la pose de panneaux photovoltaïques lors d'une visite au centre de formation d'apprentis Delépine, le 22 octobre dernier à Paris.

territoriales, c'est pourquoi nous travaillons aussi avec des régions pour construire un observatoire des emplois verts. Nous avons inscrit dans la mission des comités de filière cette partie "GREC" (Gestion des ressources en emplois et en compétences). Il nous faudra ensuite, avec les partenaires sociaux et le secrétariat d'État chargé de l'emploi, organiser ces parcours de formation, dans le cadre des dispositions de la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il faut leur laisser le temps d'avancer et de nous soumettre des outils efficaces.

**Comment favoriser la promotion professionnelle ?**

**V.L. :** Non seulement les métiers de la croissance verte sont ceux de l'avenir mais

en plus ils s'adressent à tout type de comptence et pas exclusivement aux personnes surdiplômées. D'ailleurs leur force d'attractivité est forte. Selon une étude récente menée par l'AFPA, 52 % des personnes interrogées se déclarent intéressées par une formation liée aux métiers du développement durable, des économies d'énergie et de l'environnement, dans le cadre d'une nouvelle étape ou d'une réorientation de leur parcours professionnel. C'est énorme ! Il faut saisir cette chance et faire marcher l'ascenseur social en créant des parcours de formation qualifiante, des VAE adaptées et la mise en place de passerelles entre métiers compatibles.

J'ai tenu à ce que le secteur de l'insertion par l'activité économique soit associé aux travaux du comité

national de pilotage et des comités de filières. Chaque année, plus de 100 000 personnes sont embauchées dans les différentes structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE). En orientant la formation dispensée dans ce cadre vers les métiers de la croissance verte, nous dynamiserons les parcours vers l'emploi des personnes qui sont embauchées dans les SIAE tout en soutenant l'activité de ces entreprises.

**Qu'attendez-vous précisément des différents acteurs des politiques de l'emploi, notamment dans le domaine de la formation ?**

**V.L. :** Je souhaite qu'ils nous fassent part de leur expérience, de leurs bonnes pratiques et des difficultés qu'ils rencontrent afin que nous puissions ensemble et très vite inventer les leviers de la formation et des emplois de la croissance verte. Nous devons créer une adéquation entre l'offre et la demande. Nous travaillons très étroitement avec Pôle emploi, par exemple. Cela nous permettra de connaître l'évolution des profils de postes demandés par les employeurs, et de construire les modules de formations complémentaires pour les demandeurs d'emploi. Nous devons ensemble pallier les manques de formation, initiale ou continue. Avec Laurent Wauquiez, nous comptons sur l'AFPA qui forme chaque année 180 000 stagiaires dont 40 000 aux métiers du développement durable.

**Propos recueillis par Laurence Beauvais**